



FICHE DE POSTE

CHARGE.E DE DEVELOPPEMENT LOCAL PAPAÏCHTON

Unité Territoriale de Papaïchton

Délégation Territoriale du Maroni

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Sur la période 2022-2026, le parc amazonien s'est engagé avec la commune de Papaïchton à investir plus spécifiquement la filière tourisme et en particulier l'aménagement de sentiers et l'accompagnement des porteurs de projets touristiques.

Résidence administrative : Papaïchton (Unité territoriale de Papaïchton - Délégation territoriale du Maroni - DTM)

Statut :

Poste de catégorie B ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut (OFB, parcs nationaux) et par défaut, aux autres contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité territoriale de Papaïchton, et en lien fonctionnel avec le responsable de la cellule développement-culture, la.e chargé.e de développement met en œuvre sur la commune de Papaïchton les actions en lien avec les thématiques de développement durable, et plus spécifiquement les actions en lien avec la thématique de l'écotourisme. Il.elle est amené(e) à piloter ou participer, en mode projet, à diverses actions et, dans ce cadre, aura des liens fonctionnels avec les chefs de services et les chargés de mission des services développement durable et patrimoines naturels et culturels.

Accompagnement et suivi des porteurs de projets locaux – 30%

- Organise le soutien aux initiatives locales pour le développement économique, social et culturel, notamment un appui technique et administratif aux porteurs de projets (montage et suivi des dossiers, suivi des conventions de partenariat technique et financier, ...)
- Fait le lien entre les porteurs de projets et les acteurs concernés
- Fait le lien entre les projets et les porteurs de projets du territoire et les chargés de mission du service développement durable
- Participe à la structuration du tissu associatif via la mise en œuvre d'un appel à projet bisannuel

Mise en œuvre des projets de la convention d'application avec la commune de Papaïchton et activités connexes– 40%

- Participe en mode projet à la mise en œuvre des projets de la convention d'application
- Pilote 2 projets de la convention : « Aménagement des sentiers bord de fleuve et Boucle Amadou » et « Structuration de la filière touristique de Papaïchton » et anime les équipes projets
- Est en lien permanent avec les équipes du service technique du PAG localement et les acteurs impliqués dans les chantiers

- Appuie le chargé de mission tourisme sur la question de recherche de solutions sur l'entretien à long terme des sentiers
- Participe à la rédaction de marchés de prestation et de travaux en lien avec l'aménagement des sentiers pédestres
- Participe à la rédaction des marchés de prestation pour l'entretien des sentiers pédestres et des ouvrages mis en place sur les sentiers

Accompagnement de l'agent de développement local dans sa montée en compétences. – 20%

Accompagner de l'agent de développement local dans la mise en œuvre de ses projets, notamment :

- Le projet de préfiguration et de début de mise en œuvre des Jeux Aluku.
- Le projet de Patrimoine bâti phase 2.

Participation au fonctionnement global de l'établissement – 10%

- Participe, avec les services, à l'élaboration de la stratégie globale de l'établissement en matière de développement local et contribue à sa mise en œuvre ;
- Participe à la vie de l'unité territoriale et aux actions mises en place sur le territoire.

Polyvalent(e) et pragmatique, il.elle est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées et apporte un soutien technique au chef de l'unité territoriale.

Compétences requises :

- Formation supérieure (BAC+2) en développement local, développement rural, gestion de projet, développement économique ou culturel ;
- Connaissance dans la création, conduite et gestion de projet ;
- Expérience des processus de développement local et de développement durable ;
- Maîtrise des notions de gestion et suivi des financements issus des fonds structurel européen ;
- Connaissance de gestion et d'animation de réseaux entre autres d'associations ;
- Connaissance souhaitable du territoire, de ses spécificités culturelles ou de contextes équivalents ;
- La maîtrise de langues locales serait un plus ;
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques, la maîtrise de logiciels de SIG constitue un avantage ;
- Permis B fortement souhaité ;
- Une expérience réussie sur un poste similaire constitue un avantage.

Capacités :

- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Capacité à travailler en équipe, excellent relationnel ;
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers et dans l'organisation du travail ;
- Force de mobilisation et d'animation thématique et d'équipe ;
- Capacité d'écoute
- Aptitude à travailler dans un cadre multiculturel et respect des modes de vie ;
- Aptitude à travailler en site isolé.
- Déplacements fréquents sur le territoire du Parc amazonien : aptitude et disponibilité pour les missions de terrain de plusieurs jours.

Prise de poste à partir dès que possible

Date limite de candidature : 30 septembre 2022

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON, Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue de la Canne à sucre - 97354 Rémire Montjoly

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à : Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des ressources humaines - 1 rue de la Canne à sucre - 97354 Rémire Montjoly recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à : Angel's NANGWA KWETCHOU : en-anangwa-kwetchou@guyane-parcnational.fr

Renseignements sur le poste : Angel's NANGWA KWETCHOU : en-anangwa-kwetchou@guyane-parcnational.fr